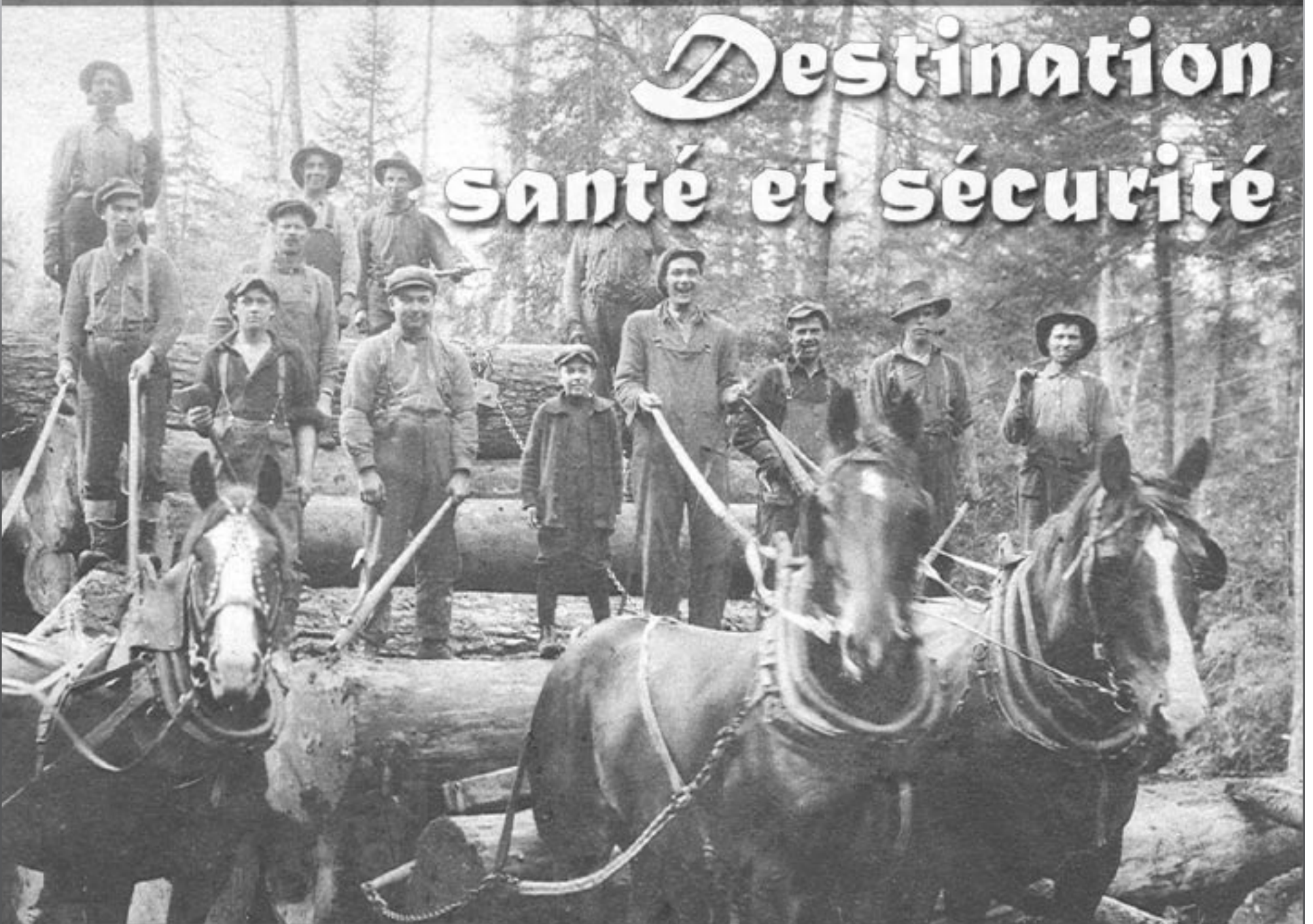


Destination Santé et sécurité



L'histoire de l'industrie forestière de l'Ontario est plus vaste que celle de la province elle-même. Seul le commerce de fourrure recule plus loin dans l'établissement et la croissance de ce que l'on appelait le Haut-Canada.

C'est une histoire d'ingéniosité humaine et d'entreprise au milieu d'une forêt qui semblait infinie. Cependant, la forêt n'est pas infinie et les centaines de vies qui ont été perdues par ceux qui ont récolté et transformé du bois en Ontario.

Les rangs de ces travailleurs morts augmentent depuis le début du 19^e siècle, lorsque l'exploitation forestière a débuté en Ontario. Toutefois, notre histoire débute il y a 90 ans, le 4 février 1915. La *Loi sur les accidents de travail* avait moins de cinq semaines et un groupe nommé la *Lumbermen's Safety Association* s'est fait accorder une charte en vertu de la Loi cette journée là. Ainsi commencèrent 90 ans d'efforts organisés pour améliorer la sécurité et la santé des travailleurs de l'industrie forestière de l'Ontario. C'est une campagne qui continue sans interruption jusqu'à ce jour.



OFSWA Ontario Forestry Safe
Workplace Association
ASTIFO Association pour la sécurité au travail
dans l'industrie forestière de l'Ontario

Certains des noms les plus légendaires de l'histoire de l'exploitation forestière canadienne ont fait partie des premiers efforts visant la réduction du bilan de victimes chez ceux qui ont la récolte et le traitement du bois dans les forêts de l'Ontario. J.R. Booth, J.A. Gillies et Daniel McLachlin étaient membres du comité de formation de la Lumbermen's Safety Association.

L'Association était l'un des quatre groupes de santé et sécurité fondés en 1915 pour servir les 21 secteurs industriels couverts par la *Loi sur les accidents de travail*. La Loi était fondée sur le principe de responsabilité collective des blessures au travail. Au lieu d'être individuellement responsables des blessures de leurs employés, les compagnies payaient des cotisations qui étaient destinées à un fond commun. Les indemnités étaient payées aux travailleurs à même ce fond.

Les taux de primes payées par les compagnies étaient basés sur la probabilité qu'une blessure se produise dans cette industrie. À cause du haut niveau de risque de blessure lors de travaux forestiers et de la gravité des blessures lorsqu'elles se produisent, les compagnies forestières ont payé les taux de primes les plus élevés de la province pendant de nombreuses années.

À cette époque, la situation générale dans les lieux de travail de l'Ontario était sinistre. Entre 1915 et 1928 – les 14 premières années du système d'indemnisation – 4 737 travailleurs sont morts au travail en Ontario. En 1930, il y a eu 574 décès liés au travail en Ontario, dont 56 en foresterie. Il s'agissait d'une *amélioration* de 30 p. 100 par rapport aux 83 décès dans les industries forestières de l'Ontario en 1929.

Si l'on compare ces statistiques du début aux nombres plus récents, on peut voir comment les choses ont changé. Dans les 14 années entre 1989 et 2002, 28 travailleurs forestiers sont morts au travail en Ontario. En 1915 seulement, presque deux fois de travailleurs forestiers ont perdu la vie, l'année de la formation de la Lumbermen's Safety Association, en dépit du fait que la main-d'oeuvre était sept fois plus petite qu'elle ne l'est maintenant.



Magnats du bois,
sens horaire à partir du
haut : J. R. Booth,
Daniel McLachlin et
J.A. Gillies.

Samuel Price, le premier président de la Commission des accidents du travail a compris qu'elle était le terrible prix sur le plan humain du travail dangereux. Dans un discours lors d'un congrès sur la sécurité, à Toronto en 1922, voici ce qu'il affirmait à propos des 272 000 blessures et des 2 784 décès qui se sont produits dans les sept années d'existence de la commission :

« L'indemnisation ne rétablit pas la vie qui est détruite ou le membre qui est perdu ou rendu invalide. Peu importe les proportions selon lesquelles les travailleurs et les employeurs se partagent les pertes directes, le résultat est une perte économique et habituellement tous sont perdants... »

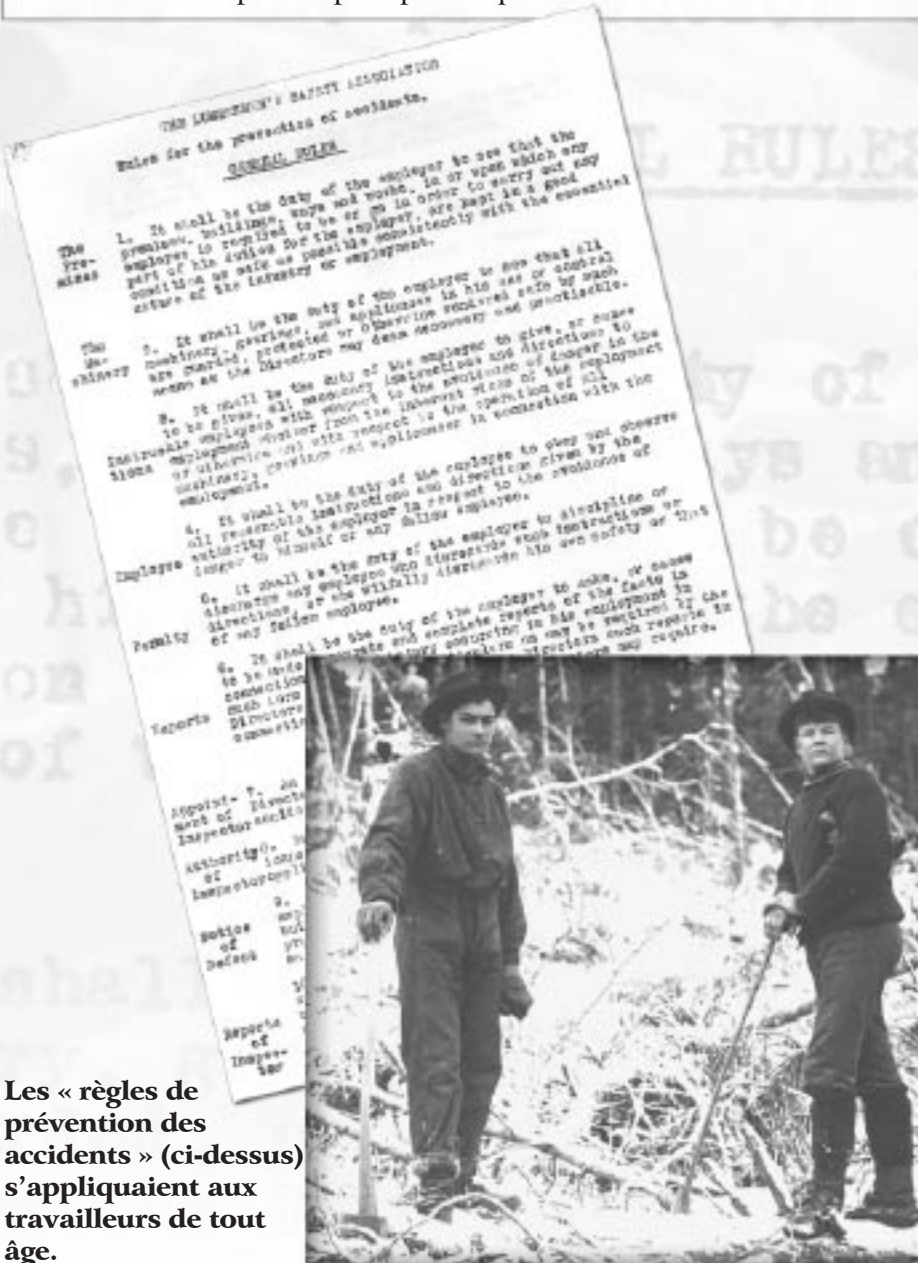
La main-d'oeuvre de l'Ontario était très différente à cette époque. Des plus de 7 000 travailleurs à recevoir une indemnité en 1915, seulement 2 p. 100 étaient des femmes. En revanche, la proportion d'indemnités liées à une perte de temps versées à des femmes en 2002 était de 34,7 p. 100, la plus élevée jamais. En 1915, parmi les 140 travailleurs indemnisés âgés de moins de 21 ans, pour des blessures permanentes, deux étaient âgés de 11 ans, un avait 13 ans, six avaient 14 ans et 14 étaient âgés de 15 ans.

La Commission des accidents du travail avait accordé un budget initial de 4 525 \$ à la Lumbermen's Safety Association. Les administrateurs ont tenu leur réunion inaugurale au siège social de l'Association à Ottawa, le 11 mai 1915.

L'Association a d'abord embauché deux inspecteurs, Thomas Wilson et R.F. Miln, à un salaire annuel de 1 800 \$ dans le but de faire une tournée des camps de bûcherons et des scieries éloignés. La *Loi sur la santé et la sécurité au travail* n'était que pour faire sa parution 60 ans plus tard. Afin de guider ses activités, l'Association avait établi une liste de « règles de prévention des accidents » dont les inspecteurs assuraient la mise en application dans les camps de bûcherons et les scieries.

La principale tâche des inspecteurs était de s'assurer que les employeurs mettaient des protecteurs autour de leurs machines et des pièces de machines pour éviter que les travailleurs subissent des blessures à cause de celles-ci. Avec le temps, il est devenu évident que la seule présence de protecteur autour de machine ne pourrait résoudre tous les problèmes. La Lumbermen's Safety Association a donc étendu son attention sur les comités de sécurité, les réunions sur la sécurité, l'étude des processus de travail, la tenue de dossiers et sur la formation spécifique se rapportant à la sécurité.

Les deux inspecteurs avaient certainement du pain sur la planche. En 1930, l'abattage d'arbres était considéré comme étant parmi les cinq emplois les plus dangereux du pays. « Le levage, le tri et le déplacement des billes » étaient au sixième rang. Les hommes qui travaillaient dans le bois étaient disposés et capables, mais ils n'étaient pas indestructibles.



Les « règles de prévention des accidents » (ci-dessus) s'appliquaient aux travailleurs de tout âge.



Les meilleures équipes de coupe arrivaient à couper 175 billes par jour. Certaines journées, une seule équipe pouvait couper jusqu'à 250 billes.

Jusqu'aux années 1950, l'image traditionnelle du bûcheron se servant d'une hache dans une forêt couverte de neige était une représentation précise d'un abatteur. Pendant plus d'un siècle, on embauchait des hommes à l'automne et on les envoyait aux camps de bûcherons en forêt, où ils passaient l'hiver à couper des arbres et scier des billes. Les billes étaient transportées sur des traîneaux tirés par des chevaux, jusqu'à la voie navigable la plus près, pour attendre la débâcle du printemps et la drave jusqu'aux scieries en aval. Cela coûtait beaucoup moins cher aux compagnies forestières de loger les bûcherons dans des camps d'hiver à distance de marche du travail que de construire des chemins dans le bois.

Au début, les équipes de coupe étaient habituellement formées de trois hommes : un homme responsable de la hache et deux scieurs. Le premier effectuait l'entaille à l'aide de la hache et les scieurs effectuaient la coupe arrière à l'aide d'une scie à tronçonner à deux. Ensuite, à l'aide de sa hache, il fait des marques pour identifier les billes et enlève les branches. Les arbres étaient sciés en billes de 16 pieds (4,8 mètres) de long, plus 6 pouces (15 cm) pour permettre un certain dommage pendant le transport. Les meilleures équipes de coupe arrivaient à couper 175 billes par jour. Certaines journées, une seule équipe pouvait couper jusqu'à 250 billes.

Éventuellement, les équipes de coupe ont été réduites de trois hommes à seulement deux scieurs, ensuite, à des équipes d'un seul homme. Les abatteurs travaillant seuls, tronçonnaient les arbres en billes de 8 pieds (2,4 m). La manipulation et l'empilage étaient des tâches si ardues qu'en 1947, la Commission Royale sur l'exploitation forestière a recommandé que les compagnies abandonnent le système de billes de huit pieds, en partie pour des raisons humanitaires.

Les équipes de chargement comptaient habituellement un chargeur (*top loader*), qui agissait à titre de chef d'équipe, deux expéditeurs (*sender*), deux rouleurs (*roller*) et un conducteur d'attelage (*teamster*). À l'aide d'un tourne-billes, le rouleur déplaçaient les billes de la piste de débusquage jusqu'aux expéditeurs qui les passaient au chargeur. Afin de charger les billes, un cheval tirait un

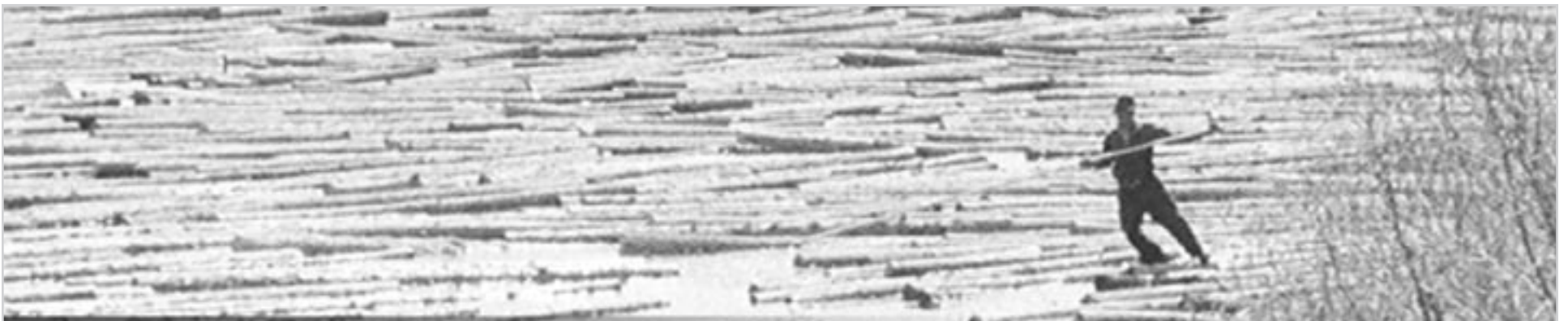
câble qui passait dans un bloque au sommet d'une grue montée sur un traîneau. À l'extrémité du câble, il y avait un dispositif muni de deux crochets, fixés à chaque extrémité de la bille. En travaillant sur le chargement, le chargeur devait soigneusement sélectionner les billes afin de former un chargement compact. Son travail comportait un risque de blessure constant s'il glissait sur les billes glacées ou si les piles se déstabilisaient.

Parce que le conducteur d'attelage se tenait sur le dessus du chargement pour le conduire, la sécurité du chargement était étroitement liée à sa propre sécurité. Afin de réduire la possibilité que le chargement descende une pente plus rapidement que les chevaux ne pouvaient courir, les équipes de route versaient du sable chaud sur les pentes pour aider à ralentir le traîneau. Sur les pentes plus raides, une boucle de câble est accrochée sur l'arrière du traîneau et était alimentée dans les poulies d'une machine reconnue comme la *Crazy Wheel* (roue folle). En tirant sur les leviers de cette machine, le freineur pouvait ralentir le traîneau.

La jetée était habituellement située sur les rives d'une rivière ou sur la surface glacée d'un lac, où les billes demeuraient jusqu'à la fonte du printemps.



Le chargement de billes était préparé par le chargeur et son équipe d'expéditeurs et de rouleurs afin que le conducteur d'attelage et ses chevaux (ci-dessus) le transportent jusqu'au cours d'eau gelé (gauche). Les billes étaient entreposées sur la glace jusqu'au dégel du printemps et la drave jusqu'aux scieries.



Le pur danger de la drave rendait celle-ci la plus prestigieuse des occupations dans la culture casse-cou des bûcherons.

La drave de rivière était la partie la plus excitante de l'exploitation forestière à ces débuts – et la plus mortelle. Un printemps terrible, à l'époque avant la *Loi sur les accidents de travail*, 130 hommes sont morts dans les différents affluents de la rivière Ottawa. On enterrait les draveurs à l'endroit où ils mourraient, leur tombe identifiée à l'aide d'une croix en bois rudimentaire et leurs bottes clouées à un arbre voisin. La noyade était une des deux principales causes de décès tout au long des premières décennies de l'industrie.

Avant de draver une rivière, certaines améliorations devaient être apportées au ruisseau comme enlever les roches et adoucir les rives. Des chutes à bille étaient ajoutées aux endroits où la rivière était impassable. On construisait parfois des barrages par écluse pour permettre de relâcher de l'eau de plus si nécessaire pour faire avancer les billes. Ces améliorations étaient habituellement effectuées l'été d'avant.

À l'arrivée du printemps, lorsque les billes étaient dans l'eau, les draveurs passaient la majorité de leur temps à pousser les billes à l'aide d'un sapi – un bâton muni d'une pointe en métal et d'un crochet à l'extrémité. Parfois, les draveurs travaillaient sur de petites embarcations appelées chaloupes à étraves élancées. Parfois, ils marchaient dans l'eau. Quand on dravait de grosses billes, certains draveurs descendaient la rivière sur une bille, portant des bottes au tibia, dont les semelles étaient munies de crampons en acier coupants d'un quart de pouce, qui les aidaient à s'accrocher aux billes.

Le travail le plus dangereux sur la rivière était de dégager les embâcles. Les draveurs se rendaient à l'avant de l'embâcle et essayaient de trouver les billes qui causaient l'embâcle. Lorsque la bille principale était libérée, l'embâcle se rompait, laissant souvent peu de temps au draveur de s'en dégager. On utilisait de la dynamite en dernier recours. Sur une rivière au Québec, en 1933, un bateau transportant de la dynamite à un embâcle a explosé, tuant sept hommes et en blessant six autres.

La construction de route et l'arrivée du chemin de fer ont ouvert le Nord de l'Ontario et ont créé un boom en exploitation forestière dans cette région pendant les premières décennies du 20^e siècle. Avec l'arrivée de nouvelles sources de bois et avec de nouvelles méthodes de le sortir de la forêt, la drave pittoresque mais périlleuse a graduellement perdu sa place au premier rang du cycle annuel de travail forestier.





La construction de route et l'arrivée du chemin de fer ont ouvert le Nord de l'Ontario et ont créé un boom en exploitation forestière dans cette région pendant les premières décennies du 20^e siècle. Avec l'arrivée de nouvelles sources de bois et avec de nouvelles méthodes de le sortir de la forêt, la drave pittoresque mais périlleuse a graduellement perdu sa place au premier rang du cycle annuel de travail forestier.

Des scieries locales, plus petites, ont ouvert et possédaient souvent leur propre chemin de fer privé pour transporter le bois à leur usine. Lorsque tout le bois avait été coupé dans une région, on enlevait les rails et on les installait dans la région où de nouvelles activités d'exploitation forestière commençaient.

Des villes apparaissaient autour de ces scieries locales et, lorsque les scieries rendaient l'âme, ainsi disparaissaient les villes. La durée de la ville de Fossmill, près de la limite nord-ouest du Parc Algonquin, a été d'environ 10 ans, de sa fondation en 1924 jusqu'à ce que l'incendie dévastateur de l'été 1934 détruise la scierie, le dépôt de locomotives, l'atelier du forgeron et la centrale électrique.

En dépit du fait que les pratiques d'exploitation forestière traditionnelle, comme les camps d'hiver, ont continué jusqu'au milieu du 20^e siècle, les changements technologiques ont été apportés dans les scieries bien avant. La plupart des innovations mécaniques en place à ce jour dans les scieries ont été introduites il y a deux générations ou plus. Malheureusement, la sécurité des machines n'a pas suivi le développement que les machines elles-mêmes. Les hommes travaillaient régulièrement près de volants géants ou de lames de scie exposées. La protection de l'ouïe était rare ou non existante.

Les conditions de vie dans les camps de bûcherons, en hiver, sont devenues un point d'intérêt pour les autorités en matière de santé en Ontario dans les années 1920. En 1926, l'inspecteur hygiéniste en chef de l'Ontario a exigé que l'on établisse des postes de premiers soins dans tous les camps de bûcherons, qu'une formation en secourisme soit donnée à chaque commis de camp et que les superviseurs soient responsables de s'assurer que les travailleurs blessés reçoivent les premiers soins.

Les conditions de vie dans les camps inquiétaient les autorités ontariennes

La réaction de l'industrie à ces exigences n'était pas très optimiste. En 1927, les dirigeants d'une des principales compagnies d'exploitation forestière ont exprimé le point de vue que toute campagne de sécurité des travailleurs forestiers serait « pratiquement impossible ». À cause des primes élevées de la Commission des accidents du travail et le coût d'emmener des docteurs dans des endroits éloignés ou transporter le travailleur blessé à l'hôpital, une étude estimait que les blessures ajoutaient 15 p. 100 au coût total de récolter le bois et de le livrer à l'usine.

Lentement mais sûrement, la santé et la sécurité ont monté en importance sur l'échelle des priorités industrielles. La Commission des accidents du travail de l'Ontario a noté ce qui suit dans son rapport de 1927 :

« La Lumbermen's Safety Association, présidée par M. John Black, est sous la charge spéciale de R.L. Sargent, d'Ottawa, aidé par le Dr Barnhart et d'autres inspecteurs, qui visitaient personnellement les différents camps de bûcherons et les scieries. Ils ont aussi tenu une série de réunions chaque année dans les différents districts dans lesquels on effectue de l'exploitation forestière, lors desquelles les plus récentes notions de travail sécuritaire se rapportant aux camps de bûcherons et aux scieries sont discutées... On signale que, dans un camp de bûcheron de 700 hommes, les coûts d'indemnisation et de soins médicaux ont été réduits de 6 000 \$ à environ 2 200 \$ en portant une attention soignée de la part du médecin traitant et de l'inspecteur de l'association pour la sécurité... »

L'introduction de la rémunération à la pièce et des camions capables de transporter sur de plus grandes distances a imposé de nouvelles exigences sur les équipes d'abattage dans les années entre les deux guerres mondiales. Avec l'arrivée des moteurs diesel puissants et économiques au début des années 1930, on a vu l'augmentation du nombre de tracteurs et de camions utilisés pour tirer les traîneaux sur les chemins forestiers en glace. On a commencé à utiliser des bouteurs au diesel pour dégager des pistes de débusquage, pour le déneigement et pour pousser des billes dans la rivière pour la drave.

Un prototype de scie à chaîne muni d'un moteur à essence a fait son apparition dans certaines exploitations forestières, mais la scie pesait jusqu'à 75 livres (34 kg) et il fallait deux hommes pour l'utiliser.

Les hommes travaillaient régulièrement près de volants géants ou de lames de scie exposées. La protection de l'ouïe était rare ou presque non existante..



Les industries forestières de l'Ontario ont complété plus de 3 000 demandes d'indemnisation en 1938. Cette même année, la Lumbermen's Safety Association a coordonné la création d'une unité de réhabilitation à Ottawa pour le traitement des travailleurs forestiers blessés. L'unité de réhabilitation était dirigée par le surintendant médical, Dr W.S. Barnhart, qui travaillait pour l'Association depuis 1926 et qui est devenu son premier directeur secrétaire en 1947. Trente et un patients y ont été admis à sa première année d'existence.

En 1944, lorsque l'unité de réhabilitation a fermé ses portes, la main-d'oeuvre forestière s'élevait à environ 20 000, plus 7 000 prisonniers de guerre. La Lumbermen's Safety Association avait 5 inspecteurs, travaillant à partir d'Ottawa, Toronto, North Bay et Port Arthur (maintenant Thunder Bay). Toutefois, le rôle d'inspection de chacune des associations pour la santé et la sécurité a été éliminé en

1947 lorsque les inspecteurs ont remis leur pouvoir d'application au ministère du Travail et se sont tourné vers l'éducation et la formation comme point d'intérêt central.

Le baby-boom d'après-guerre avait commencé et le boom de construction résidentielle était en cours, créant de nouvelles demandes pour du bois brut, du placage, du contre-placage et d'autres genres de panneaux. Le visage de la foresterie changeait rapidement, ses dangers aussi.

L'invention d'une scie à chaîne plus légère, moins dispendieuse à la fin des années 1940 a révolutionné l'exploitation forestière. Les abatteurs signalaient que le travail était plus facile et qu'ils aimaient plus ça et qu'ils restaient au travail plus longtemps et gagnaient plus d'argent. Vers le milieu des années 1950, les scies à bûches (ou à refendre) étaient presque disparues des forêts.

La vitesse et la puissance des scies à chaîne posaient des nouveaux dangers pour les abatteurs. En 1946, seulement 2 p. 100 des blessures causant une incapacité en exploitation forestière en Ontario, étaient liées à une machine. Dix ans plus tard, cette proportion a augmenté à 15 p. 100.

À l'époque de la scie à bûche, un abatteur pouvait souvent entendre un problème qui se préparait en hauteur et se déplacer pour éviter la chute de bois ou de branches mortes. Quand la scie à chaîne fonctionnait, on n'entendait pas grand chose, ce qui signifiait qu'il y avait moins de temps pour réagir aux dangers venant du haut.

De nouveaux dangers ont été créés non seulement par la scie à chaîne, mais également par le rythme de travail et les conditions de travail qu'elle créait. À l'aide de ces nouvelles scies, des employés non formés et sans supervision arrivaient à gagner de gros salaires en forêt. La venue du travail à la pièce a créé la tentation de travailler moins s'arrêter à la sécurité pour gagner plus d'argent. Afin de réduire le nombre de blessures et les coûts d'indemnisation, la Lumbermen's Safety Association encourageait les abatteurs de l'Ontario à porter de l'équipement de protection personnelle comme des bottes à bout en acier, des casques de sécurité, des serres-têtes antibruits et des pantalons rembourrés.

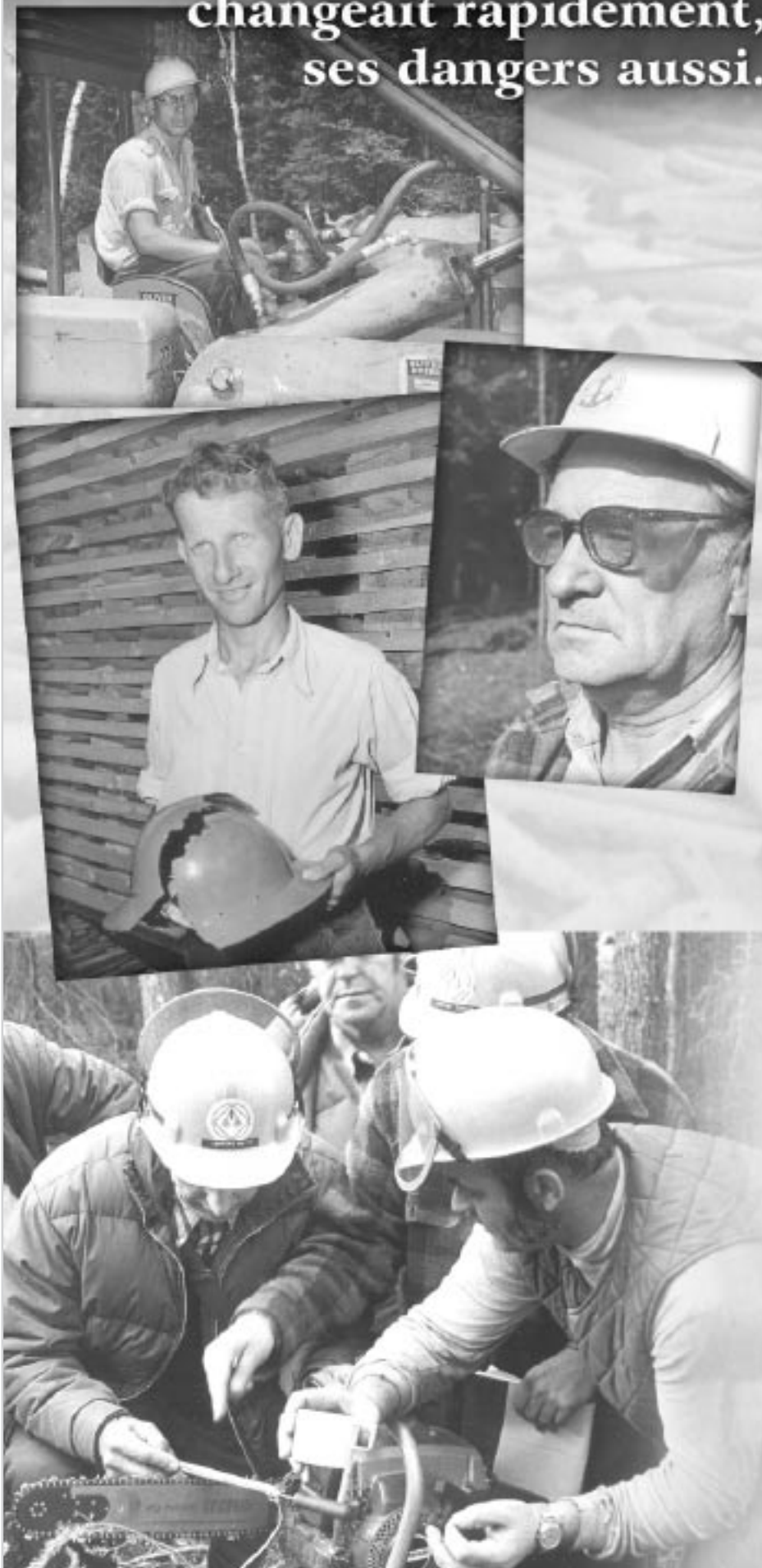
Une autre innovation technologique qui a eu un impact majeur sur les abatteurs : la débusqueuse. Afin de maximiser le retour sur l'investissement qu'ils avaient fait dans les nouveaux appareils de débusquage ou de portage, les compagnies forestières ont graduellement étendu leurs activités toute l'année. La majorité des travailleurs forestiers préféraient désormais vivre dans des maisons permanentes et faire la navette entre la maison et la forêt, au lieu de passer de longs mois dans des camps de compagnie isolés.

La Lumberman's Safety Association a fait son possible pour rester à jour et suivre les progrès de la technologie qui balayaient l'industrie forestière. À mesure que l'industrie prenait de l'expansion, l'Association a commencé à produire des films 16mm afin d'augmenter l'impact de ses efforts de formation et de consultation.

En 1953, les inspecteurs de l'Association ont adopté le titre de représentants régionaux. Éventuellement, on est venu à les appeler « conseillers-instructeurs ». L'année 1953 a aussi marqué le déménagement du siège social de l'Association d'Ottawa à Toronto, dans les nouveaux bureaux de la Commission des accidents du travail et E. H. Reeves devenait le nouveau directeur général de l'Association.

Afin de mieux refléter le fait que les industries qu'elle servait participaient à l'étape de la transformation en plus de la coupe et de la récolte, la Lumbermen's Safety Association a changé son nom pour Association de prévention des accidents dans l'industrie forestière en 1962. La production de panneaux de placage, de contre-placage et de particules représentait maintenant un pourcentage important des emplois forestiers. La tendance aux grosses scieries étaient revenue. Les usines étaient de plus en plus automatisées, créant de nouveaux défis pour les travailleurs et les professionnels de la santé et de sécurité.

Le visage de la foresterie changeait rapidement, ses dangers aussi.





Entre 1950 et 1980, 491 travailleurs forestiers ont perdu la vie au travail en Ontario. C'est une moyenne d'environ 16 décès par année. Le total annuel de décès liés au travail en Ontario est tombé à moins de 10 pour la première fois en 1972, lorsque 8 décès ont été enregistrés.

Cette même année, l'Association de prévention des accidents dans l'industrie forestière a déménagé ses bureaux de Toronto à North Bay pour être plus près des industries qu'elle servait. Le directeur général, A. S. Morris, nommé en 1971, a assuré la création d'un groupe de travail pour établir la direction et la structure de l'Association. James Nugent a succédé à M. Morris à titre de directeur général en 1974.

L'automatisation et la mécanisation ont éliminé certains des risques de blessures traditionnels auxquels étaient exposés les travailleurs forestiers et en ont créé de nouveaux. Jusqu'à la fin des années 1970, lorsque l'intérêt pour l'ergonomie a commencé à croître, on avait rarement tenu compte du confort ou de la santé de l'opérateur dans la conception de véhicules d'exploitation forestière ou d'autres machines mobiles utilisées en foresterie. Les secousses, la vibration et des niveaux de bruit élevés étaient communs dans les premières machines – les blessures au dos des opérateurs l'étaient aussi. Les quarts de travail de nuit ont été introduits parce qu'il était maintenant pratique de le faire, créant de nouveaux stress pour les travailleurs forestiers.

Ce qu'il manquait en Ontario, jusqu'aux années 1970, c'était des définitions claires et précises des responsabilités en matière de santé et sécurité des employeurs, des directeurs, des superviseurs et des travailleurs. Cela a changé en 1978 avec l'adoption de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et des règlements qui s'y rapportent.

En 1980, l'Association de prévention des accidents dans l'industrie forestière avait des représentants dans huit districts à travers la province. La croissance de l'Association reflétait la plus grande mobilité et la mécanisation au sein de l'industrie. Le contenu et les méthodes de prestation des services de formation et d'information de l'Association devaient répondre à la nouvelle technologie utilisée en foresterie. L'apparition des magnétoscopes à cassettes et l'ordinateur personnel transformaient les activités de l'APAIF et des autres associations pour la santé et la sécurité.

L'exploitation forestière était l'une des occupations les plus dangereuses en Ontario. En 1989, on a introduit une formation d'agrément obligatoire en santé et sécurité à l'intention des



abatteurs d'arbres et des conducteurs de débusqueuse. Par la suite, en 2000, un programme d'agrément obligatoire pour les opérateurs de machines d'exploitation mécanisée. Ces deux programmes imposés par la loi ont contribué au développement d'abatteurs mieux formés et plus sensibilisés aux problèmes de sécurité.

À titre d'expérience, afin d'aller au-delà du partage d'objectifs en santé et sécurité, en combinant leurs effectifs, l'Association de prévention des accidents dans l'industrie forestière a été fusionnée avec la *Ontario Pulp and Paper Makers Safety Association* et l'Association de prévention des accidents dans les mines ontariennes pour former l'Association ontarienne de sécurité au travail – ressources naturelles, en 1993. Cette expérience s'est terminée cinq ans plus tard en 1998 lorsque les trois groupes se sont séparés et c'est à ce moment que l'Association pour la sécurité au travail dans l'industrie forestière de l'Ontario est née. Cecil Demers, qui avait été nommé chef de la direction de l'APAIF en 1992, a continué dans ce rôle suite à la formation de l'ASTIFO.

Aujourd'hui, l'ASTIFO utilise la toute dernière technologie multimédia afin d'étendre la portée et la flexibilité des services d'information, de formation et de consultation que nous offrons aux compagnies forestières. Ces dernières années, notre mandat a été étendu afin d'inclure le secteur de la sylviculture, de sorte que le matériel sur la santé et la sécurité que nous élaborons et distribuons porte maintenant sur le cycle complet d'activités forestières, de l'abattage, la récolte, la transformation des ressources à leur plantation et leur viabilité.

En dépit du fait que l'ASTIFO utilise les vastes et puissantes capacités de l'Internet et les toutes dernières méthodes de formation basée sur ordinateur pour communiquer notre message de santé et sécurité, le message fondamental est aussi simple qu'il ne l'a jamais été : aucun travail ne vaut une vie humaine.



La célébration des 90 ans de services en santé et sécurité à l'industrie forestière offerts par l'ASTIFO est également une célébration des réussites de nos partenaires dans l'industrie au cours des décennies.

Les statistiques démontrent que les lieux de travail forestiers sont beaucoup plus sécuritaires qu'il y a 90 ans. Nous nous plaisons à penser que pendant ces 90 ans de service continu à l'industrie nous avons eu un impact sur la réduction du terrible coût, sur le plan humain, du travail forestier. Toutefois, c'est la volonté des personnes qui travaillent dans l'industrie – les propriétaires, les directeurs, les superviseurs et les travailleurs – d'améliorer la santé et la sécurité de leur travail quotidien qui a fait la plus grande différence.

L'ASTIFO tient beaucoup à l'accès facile que nous avons à l'expérience et à l'expertise de nos partenaires de l'industrie. Deux tiers des membres de notre conseil d'administration proviennent de l'industrie forestière, soit à titre de directeurs ou de travailleurs. Nos propres cadres supérieurs et la plupart de nos conseillers-instructeurs ont commencé leur carrière dans l'industrie. Nous travaillons de près avec les comités de sécurité bénévoles formés de représentants de l'industrie dans chaque district. De plus, de nombreux comités consultatifs de l'industrie participent activement à la planification et à l'élaboration des produits et services de santé et sécurité que nous offrons.

Nous continuons aussi à entretenir nos partenariats avec le ministère du Travail, la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités et avec les autres associations pour la santé et la sécurité. Notre but commun est d'améliorer la coordination des services de santé et sécurité dans tous les lieux de travail de l'Ontario.

Il reste beaucoup de travail à accomplir. Il y a encore des pertes de vie et des blessures graves en forêt et dans les usines. Au cours des 90 dernières années, l'année 1997 est la seule pendant laquelle aucun travailleur forestier n'a perdu la vie en Ontario.

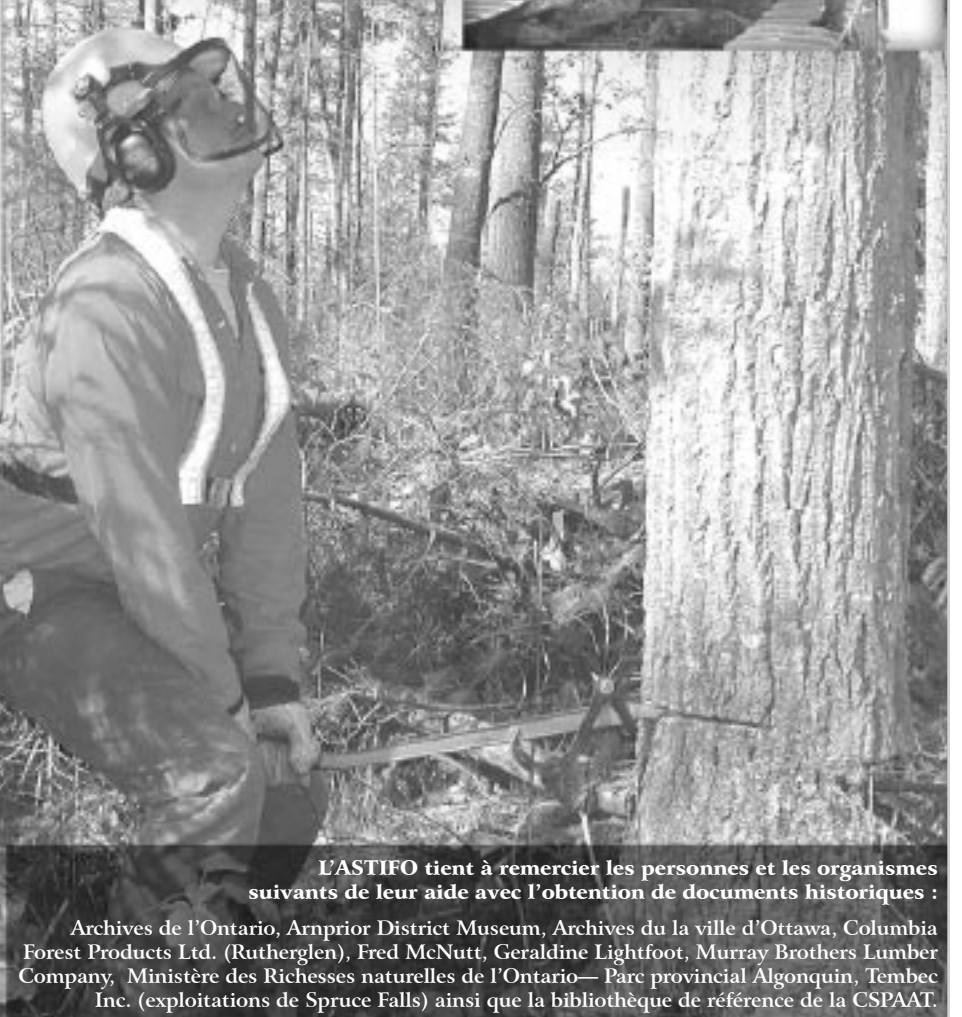
Nous ne pouvons nous permettre de sous-estimer la situation, mais nous pouvons nous permettre de reconnaître les gains que nous avons faits au cours de 90 dernières années. Les 603 blessures avec perte de temps chez les compagnies forestières en 2003 représentent le total annuel le plus bas depuis que l'on a commencé à compiler des statistiques en Ontario, il y a 90 ans. Le nombre total de blessures avec perte de temps des compagnies forestières a chuté de 40 p. 100 en seulement quatre ans.

À l'Association pour la sécurité au travail dans l'industrie forestière, nous avons hâte au jour où les décès au travail ne seront plus qu'un souvenir lointain et où les blessures avec perte de temps sont très rares. Personne ne devrait payer un prix si élevé pour gagner sa vie.

Les pires jours sont passés, mais ce n'est pas suffisant. Afin de rendre honneur à la mémoire des centaines de travailleurs forestiers qui ont payé le prix ultime, nous devons faire notre possible pour s'assurer que les meilleurs jours sont à venir.



C'est la volonté des gens de l'industrie qui a fait la plus grande différence.



L'ASTIFO tient à remercier les personnes et les organismes suivants de leur aide avec l'obtention de documents historiques :

Archives de l'Ontario, Arnprior District Museum, Archives de la ville d'Ottawa, Columbia Forest Products Ltd. (Rutherglen), Fred McNutt, Geraldine Lightfoot, Murray Brothers Lumber Company, Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario— Parc provincial Algonquin, Tembec Inc. (exploitations de Spruce Falls) ainsi que la bibliothèque de référence de la CSPAA.